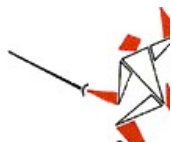


INSCRIPTION ANNEE 2020 – 2021

PARTIE À CONSERVER (pages 1&2)



Début des cours le Vendredi 11 Septembre

INSCRIPTION :

Catégorie	Nombre de cours hebdomadaires	Horaires des cours	Coût sans location de matériel	Coût avec location de matériel
Débutant entre 5 et 7 ans inclus	1 cours / semaine	Mercredi de 14h à 15h	140 €	155 €
Débutants à partir de 8ans	1 cours / semaine	Mercredi de 15h15 à 16h15	140 €	155 €
Confirmés	1 cours / semaine	Vendredi de 17h15 à 18h30	190 €	205 €
Confirmés et Groupe compétition	1 cours / semaine	Vendredi de 18h45 à 20h00	190 €	205 €
Adulte	1 cours / semaine	Vendredi de 20h15 à 21h30	190 €	205 €
Escrime Artistique	4 stages par an	Le samedi précédent les vacances scolaires de 10h à 16h	15 € par stage+ licence FFE	15 € par stage + licence FFE

Le tarif annoncé inclut la licence (Fédération Française d'escrime), l'assurance (couvertures affichées sur le panneau de la salle d'armes) ainsi que les cours.

Facilités de paiement :

- Nous acceptons les chèques vacances/coupon sport seulement en début de saison.
- 20 € de remise à partir du deuxième enfant inscrit.
- Possibilité de payer en trois chèques remis lors de l'inscription et encaissés aux : 30 septembre, 30 novembre, 30 janvier
- Un chèque de caution de 100€ sera demandé, et sera rendu lors de la restitution de tout le matériel

Pour les débutants, le club propose deux séances d'essai.

Pour cela il vous suffit de vous présenter en tenue de sport à la salle d'armes située 4, Rue de la Découverte (à côté de la médiathèque) aux horaires, ci-dessus, correspondants à votre catégorie.

Toutefois **pour des raisons d'assurance**, nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription et d'établir un chèque du montant de la licence FFE (voir tarifs ci-dessus).

Ce chèque ne sera pas encaissé pendant vos séances d'essai. Si vous abandonnez, il vous sera rendu et si vous décidez de continuer, il sera déduit du montant total de la cotisation.

Prix des licences :

Poussins (6/8 ans) : 45 €

Autres catégories : 60 €

Matériel :

Le club loue le matériel pour la modique somme de 15 € par saison (facturation en cas de perte)

Toutefois, afin de responsabiliser un minimum les enfants sur leur matériel, nous demandons aux familles :

D'acheter un gant pour les débutants. Tarif club préférentiel (à régler lors des premières séances)

D'acheter un fil de corps pour les confirmés. Tarif club préférentiel (à régler lors des premières séances)

A partir du niveau confirmé, nous incitons fortement à l'achat progressif d'une tenue personnelle : masque – veste – pantalon – fil de corps – arme,

Si vous le souhaitez vous pouvez profiter des tarifs préférentiels du club.

Merci de vous adresser directement à un dirigeant ou au maître d'armes.

Pièces à fournir :

- La présente inscription
- Un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique de l'escrime de loisirs et de compétition
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Autorisation de publication de photographies

Si possible rapporter le dossier complet en une fois.

Après la date du 02 Octobre, il ne sera plus accepté aux cours un enfant ou un adulte qui ne serait pas à jour de ses cotisations ou qui n'aurait pas fourni de certificat médical.

En cas de besoin :

Vos interlocuteurs :

Jean-Pierre BERGER (président), téléphone 04.71.66.65.18

Ou 06.73.86.95.75

Corentin LEBORGNE (secrétaire), téléphone : 06 77 59 05 82

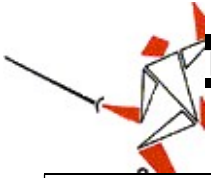
mail : jp_berger@hotmail.com

ou ags.escrime@gmail.com

mail: leborgne.corentin@gmail.com

Et pour les questions techniques : Benjamin SEGA votre maître d'armes.

Bonne Saison à toutes et tous.
Le bureau & votre maître d'armes



DOSSIER D'INSCRIPTION ANNEE 2020/2021 A NOUS RETOURNER

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

NomPrénom.....

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tel domicile :Tel Portable.....

Adresse E-MAIL :

COURS CHOISIS

A noter que les changements de cours pendant l'année ne sont autorisés qu'après accord du maître d'armes et du président.

Choix	Catégorie	Nombre de cours hebdomadaires	Horaires des cours	Coût sans location de matériel	Coût avec location de matériel
	Débutant entre 5 et 7 ans inclus	1 cours / semaine	Mercredi de 14h à 15h	140 €	155 €
	Débutants à partir de 8ans	1 cours / semaine	Mercredi de 15h15 à 16h15	140 €	155 €
	Confirmés	1 cours / semaine	Vendredi de 17h15 à 18h30	190 €	205 €
	Confirmés et Groupe compétition	1 cours / semaine	Vendredi de 18h45 à 20h00	190 €	205 €
	Adulte	1 cours / semaine	Vendredi de 20h15 à 21h30	190 €	205 €
	Escrime Artistique	4 stages par an	Le samedi précédent les vacances scolaires de 10h à 16h	15 € par stage+ licence FFE	15 € par stage + licence FFE

Publication de photographies

Je soussigné(nom, prénom), **autorise** par la présente l'association **AGS ESCRIME** représentée par son président à diffuser les photographies prises lors de la saison sportive 2020-2021 sur lesquelles je figure et/ou sur lesquelles figure mon fils/ ma fille..... en vue de les mettre en ligne sur le site Internet de l'association et/ou de les utiliser à des fins de communication sur les activités du club.

Cette autorisation est valable pour une durée de un an et pourra être révoquée à tout moment.

Fait à le..... (signature)

Encart réservé au club:

Païement Ch.B : ; ANCV : Coupon sport : Autre :

Caution

Certificat Médicale en Date du

Facture nécessaire

Inscription sur Fichier Excel

Inscription Liste de Diffusion

Passage Dossier Trésorerie :

Licence lancée



AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e)père, mère, tuteur, représentant légal (1)

Autorise les responsables du cours d'escrime à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront utiles au cas où l'enfant (2) aurait besoin de soins urgents.

Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques éventuels.

Personnes à prévenir en cas de nécessité :

Nom..... Prénom

Tel. Domicile Tel. Travail ou portable

Nom..... Prénom

Tel. Domicile..... Tel. Travail ou portable

Médecin traitant Tel

L'enfant a-t-il un traitement médical ? OUI NON (1)

Lequel ?

L'enfant a-t-il des allergies ? OUI NON (1)

Lesquelles ?

L'enfant est-il autorisé à repartir seul après les cours ? OUI NON (1)

Au début de chaque cours, merci de vous assurer qu'un responsable de l'A.G.S Escrime est présent dans la salle avant de laisser votre enfant.

A

Signature, précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Le

(1) rayer la mention inutile

(2) nom et prénom



En accord avec la Mairie de Sainte-Sigolène et de notre Maître D'armes, voici les mesures sanitaires à prendre en compte pour les entraînements d'escrime

- 1) Le port du masque est obligatoire (à partir de 11ans) :
 - Pour entrer dans la salle d'armes
 - Lors de chaque déplacement (toilettes)
 - Lors des moments de repos
 - Lorsqu'on arbitre
- 1) Chaque escrimeur doit prévoir un sac ou récipient hermétique pour poser son masque sanitaire
- 2) L'encadrant porte le masque sauf lors des leçons ou démonstrations
- 3) Pour les entraînements, chaque tireur doit venir en tenue excepté les chaussures d'intérieur qu'il met à l'entrée de la salle (vestiaires fermés sur décision municipale).
- 4) Chaque personne entrant ou quittant la salle doit au préalable s'être lavé les mains au savon ou au gel hydroalcoolique (disponible à la salle d'armes)
- 5) Les tireurs se lavent les mains également avant de passer à la partie armée de la séance
- 6) Chaque escrimeur doit prévoir sa bouteille d'eau étiquetée à son nom et sa serviette personnelle
- 7) Chaque tireur se verra remettre, lors de son inscription, une tenue d'escrime (hormis le gant) qu'il gardera et entretiendra durant toute la saison.
- 8) Lors des périodes de repos, le matériel d'escrime est stocké uniquement dans le sac du tireur.
- 9) Les accompagnants doivent rester en dehors de la salle d'armes.

A Sainte-Sigolène
Le 30/09/2020

Le Président, Jean-Pierre BERGER